



Compte-rendu CTSD du 30 juin 2016

Après la lecture de la déclaration liminaire de la CGT (seule OS avec Solidaires a en avoir rédigé une), le Président, après avoir déclaré que la déclaration liminaire n'avait aucune valeur juridique, a tenté d'apporter quelques éléments de réponses.

Le Président confirme encore une fois que les CHSCT 76 et 14 **ont rendu leur avis concernant les restructurations des recettes régionales et la création de la CELTICS**. D'après lui, la tenue d'un CHSCT commun n'est pas prévu par les textes donc impossible, argument en totale opposition avec son prétendu souci de l'intérêt des agents.

La CGT maintient que les avis n'ont toujours pas été rendus et qu'il est inconscient dans l'état actuel des choses de voter au CTSD.

M. Zerbini dénonce le refus de la CGT de participer aux groupes de travail (GT), instances qui permettent, selon lui, de très grandes avancées dans l'étude des dossiers. Nous lui rappelons la participation récente de la CGT au GT sur le déménagement de Rouen Port, GT déclaré par le Directeur Régional de Rouen comme « *étant un lieu de présentation du projet et certainement pas un lieu de discussion et de dialogue* ».

Comme nous l'avions annoncé dès la fin de la lecture de la déclaration liminaire et malgré les aimables compliments de M. Zerbini concernant notre bonne foi, nous avons laissé nos « camarades » écouter la bonne parole du DI.

Vos élus CGT en CTSD